

## **"PLUTÔT MORT OU DÉMISSIONNAIRE !"**

### **Les prêtres qui ne sont plus célibataires sont démis, mais pas morts**

par Ernesto Miragoli

(15-11-2020). Nouvelles de l'agence ADNKRONOS :

Le pape a transmis à Monseigneur Leonardo Sapienza, régent de la Maison pontificale depuis que le préfet a été démis de ses fonctions, un dossier jusqu'ici tenu secret concernant le dialogue que le cardinal Alfrink – évêque d'Utrecht et primat de l'Église des Pays-Bas – a eu avec Paul VI au sujet du célibat obligatoire du clergé. La conversation a eu lieu le 10 juillet 1970. Il semble qu'Alfrink soit venu exprès de Hollande à Rome pour discuter de ce sujet avec le pape et que la conversation - qui s'est probablement tenue en français - ait été consignée dans un procès-verbal le lendemain. Et caché par le secrétaire d'État le cardinal Villot, qui a ajouté des annotations personnelles dans les marges. De ce qu'écrit Adnkronos, je tire quelques réflexions que je souligne en italique ou en gras dans le texte intégral que je cite en bas.

La question – comme mentionné – est d'ordonner des hommes mariés et de réadmettre des prêtres mariés dans le ministère, mais Alfrink n'insiste pas sur ce dernier point. C'est clair ? Alfrink ne souhaite pas discuter avec le pape de la réadmission des prêtres mariés, mais uniquement de l'ordination à la prêtrise d'hommes mariés. Pourquoi ? Parce qu'il ne faut pas oublier qu'Alfrink – en tant qu'évêque d'Utrecht – a apposé sa signature sur le premier Catéchisme hollandais (nous sommes en 1956, le pape était Pie XII), qui prévoyait l'ordination au presbytérat d'hommes mariés, mais ne mentionnait absolument pas la réadmission des prêtres qui avaient quitté le ministère pour contracter un mariage. Pour ceux qui n'ont pas de cheveux blancs, je rappelle que le Catéchisme hollandais a connu un immense succès dix ans après sa première publication. Il a été immédiatement traduit en de nombreuses langues, mais il a été condamné par Rome pour certaines "hérésies" (virginité de Marie, dogme de la transsubstantiation...) et l'édition approuvée est sortie en 1969 avec un "Supplément au nouveau catéchisme".

Revenons au cœur du problème : Alfrink n'est pas intéressé par la réadmission des prêtres mariés. Il s'inquiète cependant de la pénurie de clergé et propose au pape d'ordonner des hommes mariés, car – dit-il – laisser l'église sans prêtres serait un "malheur". Mais le pape est lapidaire : impossible. C'est un NON clair à l'ordination d'hommes mariés et à la réadmission de prêtres mariés au ministère, et il dit au cardinal que même dans les missions, on s'y oppose.

Cette référence à l'avis provenant du monde missionnaire est intéressante : elle signifie que Paul VI étudiait le problème et demandait confidentiellement des avis sur la question. Nous ne savons pas à quelles voix autorisées Paul VI se référait, mais je pense que je ne prends pas trop de risques en disant que la demande d'avis a été faite selon le schéma autoréférentiel habituel. Il faut toutefois préciser que le pape – n'ayant pas le courage d'aborder de front le problème du célibat, mais se rendant compte de la nécessité de l'annonce de la Parole – a cherché quelques années plus tard à y pourvoir en envisageant l'institution du diaconat permanent (Lettre apostolique *Ad Pascendum*).

Alfrink ne semble pas renoncer et insiste en soulignant que les évêques hollandais connaissent des hommes qui possèdent de bonnes qualités pour être ordonnés prêtres, mais le pape observe qu'ils seraient déchirés entre le service sacerdotal et la famille et qu'il est donc préférable pour eux de faire l'apostolat des laïcs, concluant : "Je préfère être mort ou démissionner".

Cinquante ans ont passé et le successeur de Paul VI a repris les deux notions : être de bons laïcs, et mieux vaut mourir que de déroger à la loi du célibat. Interrogé par un évêque italien sur les prêtres mariés, François a répondu : "Qu'ils soient de bons laïcs" ; interrogé par un journaliste sur le même sujet, il a répondu : "Comme a dit Paul VI : je préfère mourir que de rendre le célibat des clercs facultatif".

Pas mal ? Oui, pas mal. Il est dommage que ceux qui se sentent investis de l'autorité pastorale suprême soient si insensibles à la pénurie progressive de ministres pour proclamer la Parole et rompre le Pain de Vie, mais nous ne pouvons rien y faire, sauf laisser les morts enterrer les morts en leur faisant savoir que nous restons disponibles, s'ils souhaitent nous appeler.

Nous sommes des croyants en l'Évangile du Christ, écartés par une loi humaine de la fonction pastorale, mais pas morts à la méditation de la Parole, et nous pensons que le ministère presbytéral (qui est un service et non un pouvoir) peut être exercé tout en restant catholiques parce que nous sommes nés dans cette communauté et nous n'avons pas l'intention d'y renoncer simplement parce que les responsables actuels pensent différemment de nous sur des questions disciplinaires comme celle-ci, n'ayant même pas la délicatesse de nous écouter ou de donner une réponse aux questions que nous posons sincèrement et avec une continuité régulière à différents niveaux.

Beaucoup d'entre nous ont quitté la barque de Pierre (la métaphore n'est pas de moi, mais de Hans Kung dans "Être chrétien"), mais nous préférons y rester parce que nous sommes convaincus que, tôt ou tard, le maître d'équipage nous fera participer à la redéfinition du parcours. Ces jours-ci, deux prêtres italiens mariés (Rosario Mocciano et Lino Tonti) ont quitté cette terre pour toujours, laissant dans la douleur leurs familles, leurs amis et ceux qui ont souffert et prié avec eux pour la réforme de l'Église. Ils ont mené le bon combat au sein de l'Église, souvent incompris ou marginalisés. Ils ont terminé la course en préservant leur foi au sein d'une communauté qu'ils trouvaient accueillante en faisant l'eucharistie, c'est-à-dire en rendant grâce et en rendant ainsi crédible le message du Christ au-delà des rituels stéréotypés qui commencent et finissent comme n'importe quel spectacle. Rosario et Lino, avec leurs familles, les communautés dans lesquelles ils ont vécu l'expérience chrétienne, d'abord comme prêtres exerçant "légalement" la fonction de guide, puis comme prêtres restés moralement tels, ont "aidé l'homme à être un homme, un chrétien, un homme du Christ et à le rester effectivement" (H. Kung, *Être chrétien*, 1979, p. 595).

Je reviens au début, pour conclure. Le pape a remis le document qu'on peut lire dans son intégralité ci-dessous à un proche collaborateur, une personne avec qui il entretient des relations au quotidien car il est chargé des auditions et des réunions, trie les requêtes et les pétitions, décide avec très peu d'autres qui peut avoir accès au pontife. Pourquoi un document, jusqu'ici resté confidentiel, a-t-il été rendu public ? Il se peut que Mgr Sapienza ait dit au pape qu'il écrivait un livre qui traiterait aussi du célibat et le pape aurait voulu faire plaisir à son collaborateur en lui offrant de la matière pour un petit scoop. Il se peut que depuis les palais sacrés ils veuillent faire savoir, officieusement, que ça suffit désormais de continuer à vouloir abolir ce célibat des clercs. Il se peut qu'au Vatican – surtout après *Querida Amazonia* – les demandes et les pressions pour aborder l'épineux sujet se soient multipliées et soient devenues pressantes. Le fait est que le document publié n'a pas été volé avec malveillance comme cela s'est produit pour d'autres documents, mais vient directement des mains du pape et est rendu public dans un livre dont l'auteur est le préfet par intérim de la Maison pontificale. Dante dirait : "... qu'il soit suggéré que tout homme rejette". C'est-à-dire : "Intelligenti pauca. À ceux qui comprennent, peu de mots suffisent". Ce qui revient à dire : arrêtez, ça suffit !

## **Voici ce que rapporte Adnkronos.**

Le Saint-Père affirme qu'il a beaucoup réfléchi à la conversation d'hier ; après le diagnostic précis posé, la situation néerlandaise apparaît grave ; il faut en tenir compte avec compréhension et charité ; la pratique parfaite ne peut être exigée quand il y a cette perturbation ; nous ne voulons pas être uniformes ou juridiques dans l'application, nous comprenons la nécessité d'être attentifs. Le cardinal a fait la photo. Le pape n'a rien voulu ajouter ; il aurait pu le faire. Le voyage visait la question du célibat. Alfrink se réfère aux déclarations des évêques et en particulier aux deux points suivants : les hommes mariés et la réadmission au ministère des prêtres mariés. Sur ce point Alfrink n'insiste pas.

Le pape ajoute : impossible. Le cardinal dit qu'il y a une catégorie de prêtres qui se trompent et admettent que c'est une illusion. Le pape ajoute : nous devons être explicites. Le cardinal prétend qu'il n'a pas reçu de réponse à son rapport sur l'affaire Grossouw. Le cardinal Seper n'aurait pas écrit. Le cardinal Alfrink fera ce qu'on lui dit : il appellera Grossouw. Le pape pense qu'il faut tenir bon.

Cardinal Alfrink : mais la raison frappante est qu'il n'y a plus de candidats au sacerdoce ; il insiste sur le sacerdoce aux hommes mariés. Le Saint-Père dit à ce point que ce serait quelque chose qui se répandrait immédiatement : il ne faut pas le faire. Le pape a la vision, la responsabilité ; il croirait qu'il trahit l'Église. A quoi Alfrink réagit : laisser l'Église sans prêtres est un grand « malheur » ; c'est une situation qui se produit aux Pays-Bas, mais aussi ailleurs. Cette façon d'aider l'Église peut être bonne.

Saint-Père : le problème est complexe. Dans les missions, les voix les plus autorisées s'y opposent. Il y a un remède dans l'admission du diaconat susmentionné. Certes, le ministère sacerdotal manque. La situation peut être étudiée collectivement. Un sujet de ce genre doit être réservé à un Synode. Mais cela prend au moins deux ans.

Alfrink répond : bien sûr que c'est long, mais l'Église est éternelle. Nous sommes les premiers en Europe à connaître cette rareté, qui existe déjà en Amérique latine. C'est la préoccupation de l'épiscopat néerlandais.

Saint-Père : l'analyse du problème doit être approfondie ; n'ayant pas de clergé, les évêques veulent le mariage. Mais on introduit un changement de concept, une décadence dont on ne peut plus guérir.

Alfrink : établissement de critères.

Saint-Père : pas convaincu.

Alfrink : ces hommes existent ; nous les connaissons et reconnaissons leurs qualités.

Saint-Père : qu'ils fassent un apostolat laïc.

Alfrink : Nous en avons besoin. Le problème doit être étudié.

Pape : Je ne voudrais pas donner un faux espoir et il rappelle la Lettre du 2 février, à propos d'Alfrink : mais la Lettre en parle.

Saint-Père : Je ne pense pas que cela s'applique à la Hollande. Une grande réflexion est requise pour les situations œcuméniques.

Alfrink : Certaines parties de l'Église universelle peuvent se trouver dans des situations similaires.

Saint-Père : Je n'aurais pas la conscience tranquille. Ce serait un bouleversement de l'Église latine.

Alfrink : Je ne suis pas si pessimiste.

Saint-Père : moi non plus. La jeunesse viendra. Vous avez un siècle si fécond de vocation. Amour au Christ.

Alfrink : Ne manquez pas ça.

Saint-Père : On ne peut pas avoir un double clergé.

Alfrink : Pensez-vous qu'il n'y aurait plus de clergé célibataire ?

Saint-Père : non. Nous aurions des prêtres absorbés par d'autres tâches : famille, travail.

Alfrink : c'est vrai ; l'une des raisons du célibat est en effet celle-ci : la disponibilité ; expose les perspectives d'un clergé marié; une partie totalement libre, l'autre ayant une profession (temps plein - temps partiel).

Saint-Père : dévouement du prêtre à sa famille, le recrutement du clergé célibataire ne se fera plus.

Alfrink : étudier plus profondément.

Saint-Père : la Commission théologique étudiera les questions qui feront l'objet du Synode de 1971 mais celles-ci ne sont pas encore fixées. Ce sera sans doute un des points mais par souci de sincérité je ne veux pas vous donner l'espoir qu'il arrivera (un clergé marié). Je ne veux pas décider par moi-même, car mon avis serait négatif ; Je demanderai l'avis des autres confrères de l'épiscopat. Cela arriverait dans des cas extrêmes, ce ne serait pas la règle, ni la norme. Ce serait la chute.

Alfrink : gardez le célibat et cherchez ensuite les vocations d'hommes mariés mûrs.

Saint-Père : pensez-vous qu'une telle loi de l'Église résistera ? Ou diront-ils 'pouvez-vous être marié et être un bon prêtre ?' Je préfère être mort ou démissionner !

« Il faut noter - écrit le Père Sapienza - la nuance des paroles et des sentiments de Paul VI lors de l'entretien : il faut être explicite ; vous devez tenir bon; il croirait trahir l'Église; nous introduisons une décadence dont nous ne pouvons plus guérir ; Je ne suis pas convaincu; Je n'aurais pas bonne conscience. Jusqu'à arriver à la conclusion "explosive" que le cardinal Villot indique à côté de ne pas véhiculer : *"Je préférerais être mort ou démissionner"*. Le Pape François, en transmettant le dossier inédit au Père Leonardo Sapienza, écrit de manière significative : « Cela ressemble à 'donner la vie'. Je pense la même chose que saint Paul VI ».

Dimanche 15 novembre 2020 18h33

[https://www.ildialogo.org/cEv.php?f=http://www.ildialogo.org/pretisposati/dibattito\\_1605461634.htm](https://www.ildialogo.org/cEv.php?f=http://www.ildialogo.org/pretisposati/dibattito_1605461634.htm)